

• 2 sourires décernés par Comité national

ville

du commerce de proximité et du centre-

Maurepas, « Ville à la campagne » de 19 000 habitants, située entre Versailles et Rambouillet, membre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, comptant 520 agents au sein de sa collectivité, recrute son :

## Responsable Aménagements Extérieurs Voiries Réseaux Divers (H/F)

Rattaché.e à la directrice de l'aménagement et de l'environnement, le/la Responsable aménagements extérieurs Voiries Réseaux Divers coordonne les travaux internes et en entreprise de voirie réseaux divers et assure le suivi de l'ensemble des concessionnaires intervenants sur la commune.

## Vos Missions:

Vous élaborez un programme d'entretien de voiries qui incluront :

- La préparation et la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle d'entretien du patrimoine de voirie, en utilisant des approches en coût global d'optimisation de la gestion patrimoniale par les choix d'organisation et de techniques
- > Le suivi administratif, financier et technique du bail de voirie

En relation avec le chef de la régie VRD et manutention, vous coordonnez les interventions et assurez le suivi des dépenses en régie interne :

- Le suivi technique et financier des opérations de voiries
- Vous organisez le maintien de la viabilité hivernale
- Vous assurez le suivi des concessionnaires et participez à la définition stratégique de la ville dans les domaines des réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement, d'électricité, de télécommunications et de gaz
- Vous assurez en lien à avec la communauté d'agglomération de SQY le suivi du PPP d'éclairage public
- Vous conseillez les élus sur l'implantation des pylônes de télécommunication sur la ville en lien avec les opérateurs et assurez le suivi de ces opérations

## Profil:

Titulaire d'un diplôme de niveau III de type BTS/DUT Génie Civil Connaissance de la réglementation en matière d'urbanisme Maîtrise des connaissances dans le domaine de l'aménagement de la voirie et réseaux divers

Connaissance du Code des Marchés Publics (travaux, loi MOP) Excellent relationnel permettant le conseil auprès des élus locaux

En rejoignant la collectivité de Maurepas, vous bénéficierez d'un régime indemnitaire incluant une prime annuelle, des jours de RTT, un accès à l'offre sociale du CNAS (sous conditions), une couverture mutuelle négociée (Harmonie Mutuelle). Un restaurant d'entreprise sera également à votre disposition.

## Conditions de recrutement

Catégorie B ou C – Techniciens territoriaux ou Agents de maîtrise Durée de travail hebdomadaire: 37h Particularités du poste : Astreintes

Emploi permanent réservé à un fonctionnaire ou à défaut un contractuel Poste à pourvoir : Dès que possible